Cardinal Rigali : l'arrêt Roe contre Wade n'est pas tolérable

Author : Rédaction RC

Categories : Non classé

Date : 24 janvier 2008

C'est l'archevêque de Philadelphie (Pennsylvanie), le cardinal **Justin Rigali** qui a prononcé l'homélie lors de la Messe célébrée au cours de la Vigile nationale de prière pour la vie (**National Prayer Vigil for Life**), le 21 janvier au soir dans la basilique du sanctuaire national de l'Immaculée Conception à Washington, veille de la grande Marche pour la Vie dans la capitale fédérale.

L'arrêt « *Roe contre Wade est incompatible avec la dignité de la personne humaine* » a déclaré, au cours de son homélie, le cardinal qui est aussi le président de la Commission des activités pro-vie de la conférence épiscopale des Etats-Unis. Cet arrêt de la Cour Suprême des Etats-Unis, du 22 janvier 1973, qui créait un "droit" constitutionnel à l'avortement « *ne doit pas être toléré : il ne peut pas l'être ; il ne le sera pas* ». L'homélie du cardinal, qui annonçait l'esprit combatif de la manifestation du lendemain et l'engagement des évêques américains à tout faire pour qu'enfin ce scandaleux arrêt soit aboli, fut interrompue à cinq reprises par la foule immense qui avait investi la basilique où pas un m2 n'est demeuré vide… La procession d'entrée du clergé a duré quelque trente minutes ! Ainsi étaient nombreux les clercs qui la composaient dont plus de **quarante cardinaux, archevêques et évêques** qui, le lendemain matin, se retrouveront à la tête des milliers de fidèles de leurs diocèses respectifs, venus marcher pour une culture de vie dont les catholiques américains constituent les plus ardents et les plus nombreux défenseurs.